

Le choix d'une entrée en doctorat ne peut se faire sur une demande de quelques lignes.

Avant tout d'entretien préalable permettant de vous rencontrer et de prendre une décision, je vous propose donc de me faire parvenir les documents suivants (cette procédure est standard en art/danse) :

- 1 lettre de motivation exposant les raisons d'entreprendre une thèse ;
- 1 CV académique ;
- 4 à 5 pages rédigées sur le projet de recherche. Ce projet de thèse devra comporter :
 - Un intitulé (après vérification qu'il n'a jamais été traité),
 - Un état de l'art,
 - Une problématique,
 - Une présentation de la méthode envisagée,
 - Le cas échéant, une présentation analytique du corpus choisi,
 - Une réflexion sur l'originalité nécessaire de la thèse envisagée,
 - Une bibliographie raisonnée ou commentée,
 - Un calendrier de travail sur les 3 années à venir.
- Un bref exposé des moyens de financements de la thèse pour les trois années à venir [étrangers : ainsi que vos possibilités de séjourner en France durant ces trois années et/ou les conditions matérielles dans lesquelles se dérouleront la thèse].
- Votre mémoire de Master



Philippe Guisgand
Professeur des Universités
Etudes en danse
Université de Lille